

RAPPORTS DE PRÉCAUTIONS

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS, DES ANIMAUX DE COMPAGNIE ET DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE. Peut être nocif ou létal si ingéré ou absorbé par la peau. Porter des gants résistant aux produits chimiques lors de la manipulation du produit et l'élimination des carcasses de rongeurs, des appâts inutilisés et des contenants vides. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou avant d'aller aux toilettes. Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit. Laver les vêtements contaminés séparément et à l'eau chaude et au savon, avant de les porter à nouveau. TENIR À L'ÉCART DES ALIMENTS DESTINÉS À LA CONSOMMATION HUMAINE OU ANIMALE.

Porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussettes et des chaussures ainsi que des gants résistant aux produits chimiques. Ce produit est toxique pour les poissons et les animaux sauvages. Garder hors des lacs, cours d'eau et étangs.

PREMIERS SOINS : En cas de contact avec les yeux : Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Enlever les lentilles de contact, le cas échéant, après 5 minutes de rinçage, et poursuivre le rinçage. Consulter un médecin ou un centre antipoison pour des directives de traitement supplémentaires.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Retirer les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Consulter un médecin ou un centre antipoison pour obtenir des directives de traitement.

En cas d'ingestion : Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison pour obtenir des directives de traitement. Ne pas provoquer le vomissement, sauf sur les directives d'un médecin ou d'un centre antipoison. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente.

Signaler immédiatement à un médecin ou à un centre antipoison tous les cas d'ingestion de ce produit. Prévenir immédiatement un vétérinaire lorsque l'empoisonnement d'un animal de compagnie ou d'élevage est suspecté.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : La vitamine K₁, administrée par injection intramusculaire ou sous-cutanée ou par la voie orale, est conseillée en cas d'empoisonnement par un anticoagulant. La gravité du cas, telle que mesurée par l'établissement du temps de prothrombine prolongé (TP), déterminera la thérapie appropriée. La surveillance du TP indiquera si des traitements répétés s'imposent.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

Conserver dans un endroit frais et sec, à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale et des autres produits chimiques. Ranger la portion non utilisée dans son contenant d'origine, dans un endroit sûr et à l'abri des enfants et des animaux non ciblés. Ne pas contaminer l'eau ni les aliments pour consommation humaine ou animale pendant l'entreposage ou l'élimination. Ne pas réutiliser le contenant vide. Éliminer les appâts non utilisés ou gâtés conformément aux exigences locales. Se conformer aux directives provinciales pour tout nettoyage stipulé du contenant avant son élimination. Rendre le contenant vide impropre à tout usage ultérieur. Éliminer le contenant conformément aux exigences provinciales. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DES RONGEURS : Éliminer les rongeurs morts en les mettant à la poubelle ou en les enterrant.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

N^o D'Homologation 29545
Produits Antiparasitaires

Nombre de produit 84332
DATE 01/10

COMMERCIAL

rozol[®] RTU

Appât Rongeur de Champ Prêt A Emploi

Usage réservé uniquement aux opérateurs
antiparasitaires certifiés, aux exploitants
agricoles et aux personnes autorisées dans le
cadre d'un programme de lutte antiparasitaire
reconnu par le gouvernement.

GARANTIE: Chlorophacinone 0,005%

AVERTISSEMENT: CONTIENT L'ALLERGÈNE BLÉ

N^o D'HOMOLOGATION 29545

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CAUTION: Voir le panneau latéral pour des rapports
de précaution supplémentaires.

LIPHATECH[®]

Liphatech, Inc.
3600 W. Elm Street
Milwaukee, WI 53209
(414) 351-1476

MODE D'EMPLOI

Utiliser l'Appât Rongeur de champ Rozol pour contrôler les géomys (*Thomomys spp.* et *Geomys spp.*) sur les pelouses, terrains de golf, parcours naturels et autres espaces non agricoles similaires et pour le contrôle des spermophiles dans les parcours naturels, les terres cultivées et les terres non-cultivées.

Si le produit pénètre sous les vêtements, l'utilisateur doit les retirer immédiatement. Il doit aussi se laver la peau à fond et enlever des vêtements propres.

TAMIAS (Spermophile de Richardson, Spermophile du Columbia, Spermophile de Franklin et Spermophile rayé)

Zones d'utilisation - Spermophile : Les spermophiles habitent surtout dans la végétation du pâturage, dans les cultures semées et dans les endroits directement adjacents aux cultures. Même si les spermophiles sont des animaux qui fouillent beaucoup pour se nourrir, il est important de placer les appâts directement dans les terriers ou d'utiliser des postes d'appâts de façon à réduire les risques d'atteindre les animaux non nuisibles.

Mode d'application - Spermophiles : Appâtage à la main: Trouver tous les terriers des tamias dans la zone de traitement et placer 7 à 14 grammes d'appât dans chaque terrier. Revisiter le site au bout de 48 heures et réappâter tous les terriers si l'appât a été consommé ou enlevé. Ne pas appâter à nouveau les terriers dans lesquels l'appât n'a pas été dérangé. Retirer et enterrer toutes les carcasses de spermophiles qui se trouvent au-dessus du sol. Une troisième application peut être nécessaire pour réaliser le contrôle.

Application des appâts avec poste d'appât: Déterminer la population approximative par un comptage visuel sur une période de deux jours. Dans les endroits où les spermophiles sont présents, établir des postes d'appât protégés ou des boîtes résistant au vandalisme avec des trous d'entrée de 7,6 cm en utilisant 1 poste pour chaque 50 animaux comptés. Placer 500 grammes d'appât dans les postes et les vérifier chaque jour. Maintenir un approvisionnement ininterrompu pendant 3 semaines ou jusqu'à ce que tous les signes d'alimentation soient arrêtés. Dans les endroits où l'on sait que des tamias habitent, mais là où ils ne sont pas actuellement présents, une application préventive peut être réalisée en plaçant des postes d'appâtage contenant 500 grammes d'appât tous les 30 à 60 m. Remplacer au besoin les appâts gâtés ou pourris. Retirer et enterrer toutes les carcasses de spermophiles qui peuvent se trouver au-dessus du sol.

LES GÉOMYS (*Thomomys spp.* et *Geomys spp.*):

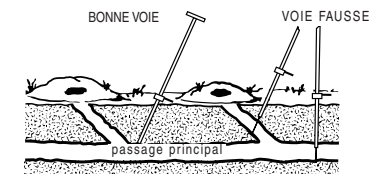
Zones d'utilisation - les géomys : Les géomys créent de petits monticules en forme d'éventail de chaque côté de leurs terriers. Les tunnels latéraux qui relient le nid à la surface sont situés du côté plat de l'éventail, et les sorties sont fermées avec des bouchons de terre.

Directives d'application - géomys : L'appât peut être disposé selon l'une ou l'autre des méthodes suivantes, ou les deux.

1. À l'aide d'une cuillère à long manche, retirer délicatement le bouchon qui bloque l'ouverture, du côté plat de l'éventail. Avec précaution, insérer 15 grammes d'appât aussi creux que possible dans le trou. Remplacer le bouchon pour refermer le terrier, en prenant garde de ne PAS couvrir l'appât de terre.

2. Au moyen d'une tige en métal, sonder à 15-30 cm de profondeur (6-12 pouces) pour localiser le tunnel principal. Consulter le diagramme ci-dessous pour savoir où sonder. Laisser tomber 15 grammes d'appât dans le tunnel et couvrir le trou pour empêcher que la lumière ne pénètre dans le réseau de tunnels souterrain.

Installer 2 ou 3 appâts par terrier. Enterrer immédiatement les animaux morts et tout appât répandu à la surface du sol. Maintenir un approvisionnement constant d'appât dans le réseau de tunnels aussi longtemps que persiste l'activité des spermophiles. Ne pas appliquer d'appât à la surface du sol.



Le dessin ci-dessus illustre la bonne et les mauvaises façons de sonder pour l'installation de l'appât à la surface du sol. L'appât doit être disposé sans tasser dans le tunnel principal – pas dans les tunnels latéraux, ni tassé sur le sol au fond du tunnel.

Remarque: Remplacer immédiatement tout appât contaminé ou gâté. Recueillir et éliminer comme il le faut les animaux morts et les appâts non consommés. Pour éviter une nouvelle infestation, éliminer autant que possible les aliments, l'eau et les endroits où les rongeurs peuvent rester. Si une nouvelle infestation se produit, répéter le traitement. Lorsqu'il y a une source continue d'infestation, il sera bon d'établir au besoin des postes d'appât permanents et les approvisionner au besoin.

RESTRICTIONS D'UTILISATION : L'appât DOIT être placé dans des points d'appât protégé ou dans un endroit hors de portée des enfants, des animaux de compagnie ou des animaux d'élevage. NE PAS placer l'appât dans un endroit où il risquerait de contaminer des aliments ou encore des surfaces venant en contact direct avec des aliments. Pour une utilisation sécuritaire au produit, le point d'appât protégé doit présenter les caractéristiques suivantes: 1) Il doit être fabriqué avec un matériau d'une grande solidité (p. ex., métal ou plastique moulé par injection) et que les enfants ou les animaux non ciblés ne puissent pas détruire. 2) L'entrée doit être conçue de façon à ce que les enfants et les animaux non ciblés soient incapables d'atteindre l'appât. 3) La structure interne doit faire en sorte que de l'appât n'en tombe pas si le point d'appât est secoué. 4) Le panneau d'accès à l'intérieur doit se fermer de façon sécuritaire et pouvoir être verrouillé (p. ex., au moyen d'une vis ou d'un cadenas). 5) L'ensemble du dispositif doit pouvoir être fixé de façon sécuritaire (p. ex., en le clouant en place). 6) Il doit porter la mention: "DANGER POISON" (10170)